**Saint-Paul, le 1er Février 2021**

**ACTE DE CANDIDATURE**

**Objet : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MERCREDI 03 MARS 2021 A 9H30 A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Je soussigné(e)……………………………………………………………………………………………………

à jour de ma cotisation UNSA – Mairie de Saint Paul pour l’année 2021.

déclare être candidat(e) pour la période 2021 - 2024 : (cocher les cases correspondantes au(x) choix)

🞏 à l’élection de la Commission de contrôle financier du syndicat

Le présent document scanné est à retourner par mail à unsa.msp@mairie-saintpaul.fr au plus tard le 02 Mars 2021 ou à défaut à présenter en séance.

Fait le ………………………………..à…………………………….

*Signature précédée de la mention « Bon pour candidature »*

**La mission de la Commission de contrôle financier consiste dans la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan ; de la sincérité des informations portées sur les rapports financiers du syndicat. La régularité et la sincérité des comptes sont donc les bases essentielles de cette mission, que la Commission certifiera dans son rapport. Des observations et réserves peuvent naturellement être formulées.**